

MAI à vélo

ÉDITION 2024

PRÉSENTATION DU CHALLENGE D'ACTIVITÉ



MAI
à vélo

2024, 4ème édition du Challenge Mai à vélo !

MAI
à *vélo*



Récap challenge d'activité 2023

15,8M DE KM PARCOURUS

31% de plus que l'édition 2022

+ DE 100K PARTICIPANTS

2 fois plus que l'édition 2022

2169 CHALLENGES LANCÉS

Par des entreprises, associations et institutions

0 TONNES DE CO2 ÉMISES

Ces km auraient généré 3400 tonnes de CO2 s'ils avaient été faits en voiture.

Rappel, lors de la 1ère édition (2021) :

- 10 000 participants,
- 1,4M de km parcourus.



Présentation de Geovelo

Geovelo, société à mission engagée pour le développement du vélo

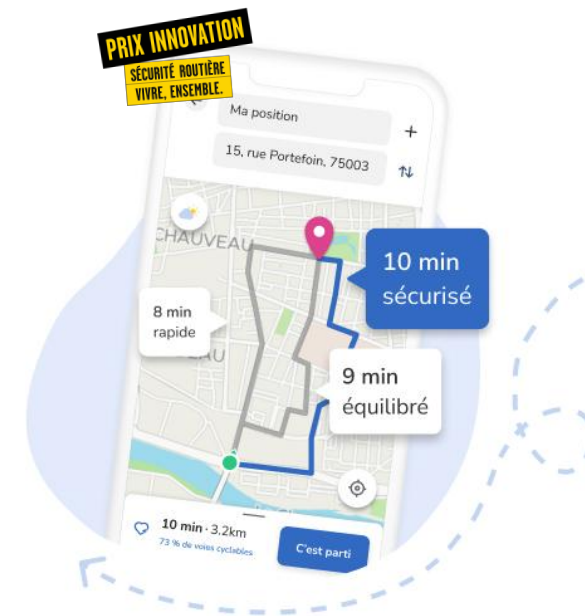


Une mission

Développer la pratique du vélo pour accélérer la transition écologique dans la mobilité.

Trois solutions

- **Geovelo**, application citoyenne gratuite et sans pub (Prix Sécurité Routière)
- **Cycling Insights**, outil d'aide à la décision pour les collectivités
- **Geovelo Entreprise**, plateforme B2B dédiée à la mobilité vélo



2M téléchargements

50 millions de kilomètres par an



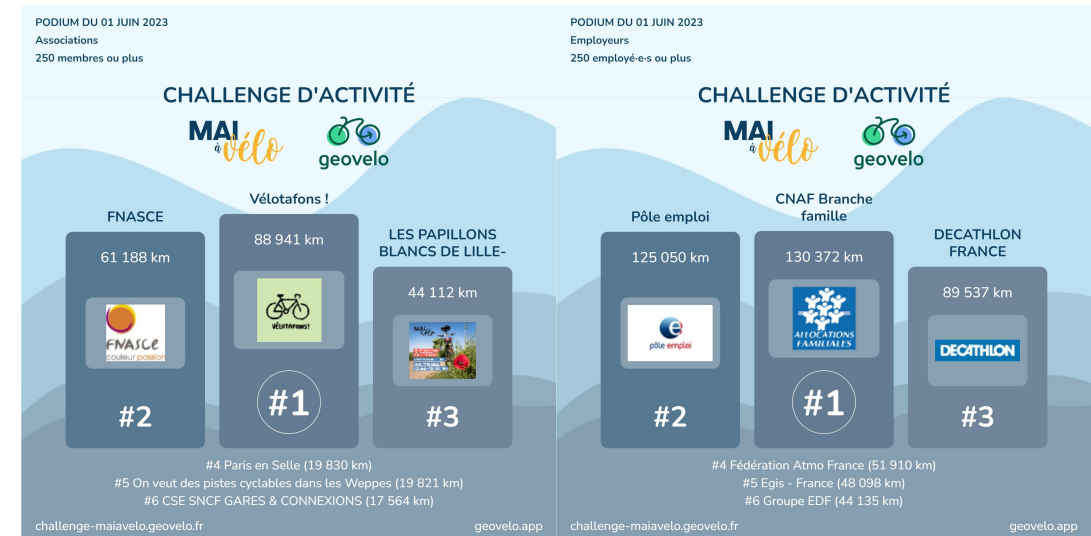
Fonctionnement du Challenge Mai à vélo

Présentation du Challenge Mai à vélo

Un événement national pour inciter à la pratique du vélo tout au long du mois de mai ! Collectivités, employeurs, écoles et associations participent pour faire parcourir le plus grand nombre de kilomètres à vélo à leur communauté.

Les classements sont mis à jour en temps réel, par type d'entité, par taille et par zone géographique. Des classements individuels seront aussi tenus à jour au sein de chaque entité.

Participer à Mai à vélo, c'est aussi aider son territoire à améliorer les pistes cyclables grâce aux analyses fournies par Geovelo.



Résultats du Challenge Mai à vélo 2023 dans les catégories Associations et Employeurs



Comment inscrire mon organisation ?

Rendez-vous sur le site <https://challenge-maiavelo.geovelo.fr/>. Il vous sera **demandé de vous connecter** (pour retrouver votre compte Geovelo et les communautés auxquelles vous appartenez déjà) **ou de vous inscrire**.

S'inscrire et participer au Challenge Mai à vélo est entièrement gratuit !



Une fois votre organisation inscrite, vous recevrez un mail avec :

- un **support** contenant toutes les informations nécessaires à votre participation (kit de comm, FAQ, etc.),
- le **lien d'inscription à diffuser à votre communauté**.



Comment faire de sa participation un succès ?

Collectivités - Mobilisez votre réseau local : employeurs, associations, etc.

Chaque nouvelle entité inscrite sur votre territoire contribuera à votre compteur d'activité. **Incitez les à rejoindre l'aventure Mai à vélo !** Des classements locaux seront tenus à jour donner un aspect plus local à votre Challenge Mai à vélo.

Employeurs - Renforcez votre politique pro-vélo

La plateforme Geovelo Entreprise, à laquelle vous aurez accès, **aide les employeurs à développer le vélotaf et à réduire les émissions de CO2 des trajets domicile - travail.** Même si certaines fonctionnalités de la plateforme sont payantes, vous pourrez les tester gratuitement en amont de Mai à vélo.

Toutes les entités - **Communiquez sur votre participation grâce au kit de communication fourni**
A votre inscription au Challenge Mai à vélo, vous recevrez un **kit de communication que vous pourrez réutiliser et personnaliser** afin de communiquer sur votre participation, et inviter le plus grand nombre à vous rejoindre dans le Challenge.



Quels kilomètres seront pris en compte dans le Challenge ?

Pour les entreprise, association, école, ou autres

- ✓ Tous les trajets réalisés par les membres de la communauté seront crédités au compteur de cette dernière.
- ✗ Si un membre a réalisé des trajets avant sa date d'inscription à la communauté, ces trajets ne seront pas crédités au compteur du Challenge. Attention donc à bien rejoindre la/les communauté(s) au plus tôt !

Pour les territoires

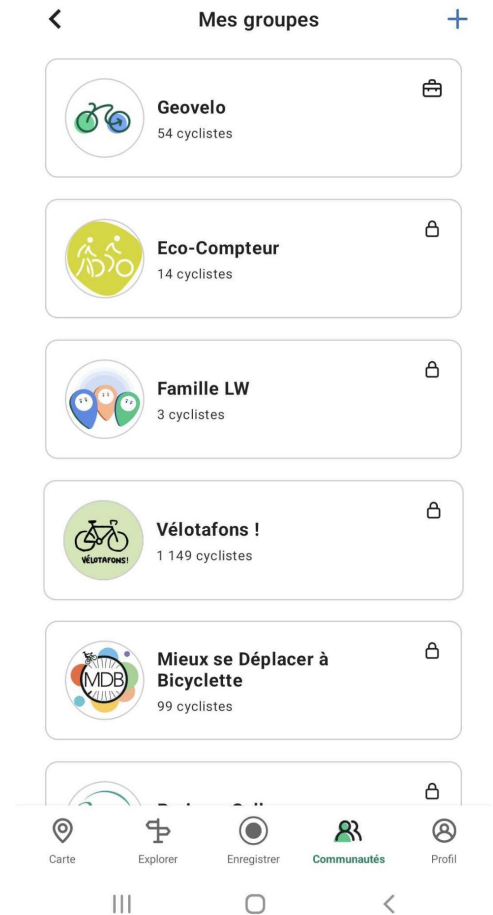
- ✓ Tous les trajets réalisés au moins en partie sur le territoire de la communauté seront pris en compte.
- ✗ Les trajets réalisés intégralement en dehors de votre territoire ne seront pas pris en compte, même si vous êtes inscrit au territoire en question.



Côté cyclistes participants

Comment s'inscrire en tant que cycliste ?

- 1. La personne s'inscrit à Geovelo** via le site ou l'application mobile (sauf si elle a déjà un compte)
- 2. Elle rejoint la/les communauté(s) qu'elle veut soutenir** par l'un de ces moyens :
 - Cliquer sur le **lien d'invitation** (qui peut être partagé par mail, par SMS, sur les réseaux sociaux, etc.),
 - Flasher le **QR code** (facile à éditer et à intégrer sur une affiche par exemple),
 - **Rechercher** sa communauté dans l'application et entrer le code d'invitation.



Comment contribuer en tant que cycliste ?

5 moyens d'enregistrer un trajet avec Geovelo (pour en faire bénéficier sa / ses communauté(s)) :

- *Navigation* : lancer une navigation dans l'application Geovelo,
- *Enregistrement manuel* : à déclencher et stopper manuellement lors de ses trajets vélo,
- *Enregistrement automatique* : fonctionnalité à activer pour déclencher et arrêter automatiquement l'enregistrement en fonction de l'activité détectée par le téléphone,
- *Import .gpx* : pour les trajets réalisés via d'autres applications (à faire sur le site geovelo.app)*,
- *Garmin* : connecter son compte Garmin à son compte Geovelo.

* cas particulier des .gpx : afin d'éviter le recours massif au .gpx, l'import est possible uniquement dans les 48h suivant le trajet en question, et est limité à des traces de moins de 150km.



Est-il possible de participer sans téléphone ?

Non, le Challenge Mai à vélo ne **comptabilise que les trajets enregistrés via l'une des 5 sources citées précédemment.**

L'objectif ? **Fiabiliser les résultats**, et participer à l'**amélioration des pistes cyclables** grâce aux analyses Geovelo.

Cependant, pour certaines entités, des dérogations sont possibles pour participer de manière alternative :

- **écoles avec jeunes élèves,**
- associations ou établissements de santé visant un **public non compatible avec le numérique.**

Si vous êtes dans l'un de ces deux cas, merci de [remplir ce formulaire](#).

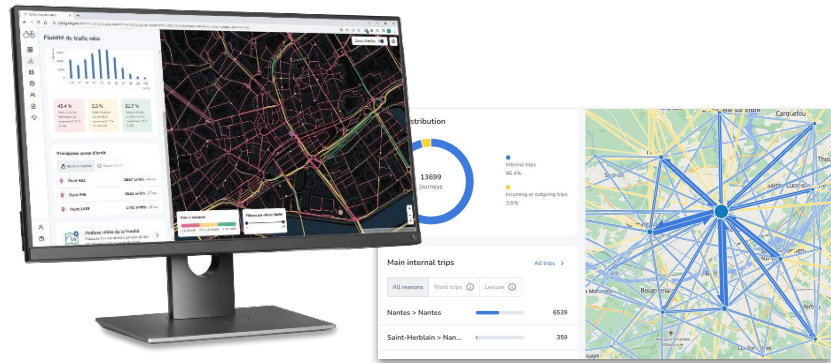


Annexes

Que se passe-t-il à la fin du Challenge ?

Pour les collectivités

Les trajets réalisés avec Geovelo alimentent un outil d'analyse qui aide les collectivités à mieux comprendre le trafic vélo sur leur territoire et ce qui doit être fait pour le sécuriser et le développer.



Pour les entreprises

Geovelo Entreprise permet aux entreprises de bénéficier d'un outil clef en main pour lancer ou renforcer une politique pro-vélo.

Sécuriser les trajets à
vélo des salariés

Augmenter le nombre
de vélotisseurs

Faciliter la gestion du
FMD vélo

Mesurer les émissions
de CO2 évitées








Ressources utiles complémentaires :

- [FAQ du Challenge Mai à vélo](#)
- [Espace Ressources](#) (Kit de communication + tutoriels, etc.)
- [Replay du webinaire de présentation du Challenge](#)



L'engagement RGPD de Geovelo

-  **Respect du RGPD**
Nous nous conformons pleinement au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), garantissant ainsi la confidentialité de vos informations personnelles.
-  **Non à la revente de données**
Nous ne revendons pas vos données à des fins marketing. Vos informations restent sécurisées et confidentielles.
-  **Utilisation vertueuse des données**
Vos données, après pseudonymisation et agrégation, ne sont partagées qu'avec les acteurs responsables de l'amélioration des aménagements cyclables (collectivités, etc.), contribuant ainsi au développement de la pratique du vélo.
-  **Droits des utilisateurs**
Vous avez le plein contrôle de vos données. Vous pouvez accéder, corriger, ou supprimer vos informations à tout moment.
-  **Sécurité avant tout**
Nous prenons toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la protection des données de nos utilisateurs (DPO désigné, tests d'intrusion, chiffrement des données, contrôle des process, etc.).

